

LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UNE LETTRE D'ENVOI



Financial Corporation Limited

AVIS DE LIVRAISON GARANTIE

**À utiliser pour déposer des actions ordinaires
d'E-L Financial Corporation Limited
en réponse à l'offre de rachat (définie aux présentes)
datée du 9 novembre 2020**

L'OFFRE PEUT ÊTRE ACCEPTÉE JUSQU'À 23 H 59 (HEURE DE TORONTO) LE 16 DÉCEMBRE 2020, À MOINS D'ÊTRE RETIRÉE, PROLONGÉE OU MODIFIÉE PAR LA SOCIÉTÉ (LA « DATE D'EXPIRATION »)

Comme il est indiqué dans l'offre de rachat (définie ci-après), le présent avis de livraison garantie doit être utilisé pour déposer les actions ordinaires (les « **actions** ») d'E-L Financial Corporation Limited (« **E-L Financial** » ou la « **Société** ») en réponse à l'offre (définie ci-après) si les certificats attestant les actions ne sont pas immédiatement disponibles ou si le délai n'est pas suffisant pour faire parvenir tous les documents requis par la lettre d'envoi (définie ci-après) à **Société de fiducie Computershare du Canada**, en sa qualité de dépositaire (le « **dépositaire** »), avant l'heure limite (définie dans l'offre de rachat). Le présent avis de livraison garantie peut être remis en mains propres, transmis par service de messagerie, posté ou télécopié ou envoyé par courriel au bureau du dépositaire indiqué ci-dessous. Se reporter à la rubrique 5 de l'offre.

DESTINATAIRES : E-L Financial Corporation (« E-L Financial » ou la « Société »)
ET: Société de fiducie Computershare du Canada, en qualité de dépositaire.

Par la poste
Société de fiducie Computershare du Canada
C.P. 7021
31, Adelaide St. E
Toronto (Ontario) M5C 3H2
À l'attention de : Corporate Actions

En mains propres, par courrier recommandé ou par service de messagerie :
Société de fiducie Computershare du Canada
100, University Ave, 8^e étage
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Télécopieur : 1-888-453-0330

Courriel : depositoryparticipant@computershare.com

SOCIÉTÉ DE FIDUCIE COMPUTERSHARE DU CANADA

Téléphone : 1-514-982-7555

Sans frais : 1-800-564-6253

La remise du présent avis de livraison garantie à une autre adresse que celles indiquées ci-dessus ou la transmission d'instructions par télécopieur à un autre numéro que celui indiqué ci-dessus ne constitue pas une remise valable.

Le présent avis de livraison garantie ne doit pas être utilisé pour garantir des signatures. Toute signature apposée sur la lettre d'envoi qui doit être garantie par un établissement admissible (au sens de l'offre) doit figurer dans la case prévue à cette fin dans la lettre d'envoi.

Les modalités et conditions de l'offre sont intégrées par renvoi dans le présent avis de livraison garantie. Les termes clés qui sont utilisés au présent avis de livraison garantie et qui n'y sont par ailleurs pas définis s'entendent au sens qui leur est donné dans l'offre jointe au présent avis de livraison garantie.

Par les présentes, le soussigné remet à E-L Financial, selon les modalités et sous réserve des conditions énoncées dans l'offre datée du 9 novembre 2020 (l'« **offre de rachat** »), dans la note d'information qui l'accompagne (la « **note d'information** ») et qui y est intégrée, dans la lettre d'envoi connexe (la « **lettre d'envoi** ») et dans le présent avis de livraison garantie (l'« **avis de livraison garantie** ») (documents qui ensemble constituent l'« **offre** »), dont il est accusé réception par les présentes, le nombre d'actions indiqué ci-dessous selon la procédure de livraison garantie indiquée dans l'offre de rachat à la rubrique « Procédure de dépôt des actions ». Le soussigné convient que les renseignements relatifs au dépôt qui sont fournis dans le présent avis de livraison garantie prévaudront, dans tous les cas, sur ceux fournis dans la lettre d'envoi qui est ultérieurement produite.

NOM DE L'ACTIONNAIRE INSCRIT (ou des actionnaires inscrits en cas de pluralité de propriétaires) (Veuillez indiquer le nom exactement comme il figure sur le certificat d'actions ou sur le relevé SID.)
--

COORDONNÉES DE L'ACTIONNAIRE INSCRIT (ou des actionnaires inscrits en cas de pluralité de propriétaires)	
Signature du propriétaire inscrit Courriel Date	Adresse Code postal ou code zip Numéro de téléphone – heures de bureau

Numéro du certificat d'actions – si disponible	Nombre d'actions attestées par le certificat ou inscrites dans le SID	Nom de l'actionnaire (en caractères d'imprimerie)
Actions :		

N'ENVOYEZ AUCUN CERTIFICAT D' ACTIONS AVEC LE PRÉSENT AVIS DE LIVRAISON

L'établissement admissible qui remplit le présent avis de livraison garantie doit faire parvenir la garantie au dépositaire et lui remettre la lettre d'envoi et les certificats d'actions dans le délai indiqué aux présentes, à défaut de quoi l'établissement admissible pourrait subir une perte financière.

GARANTIE
(Ne doit pas servir à garantir les signatures)

Le soussigné, banque à charte canadienne de l'annexe I, membre d'une bourse de valeurs reconnue au Canada ou institution financière américaine (y compris la plupart des banques, des organismes d'épargne et de crédit et des maisons de courtage des États-Unis) qui participe au Securities Transfer Agents Medallion Program (STAMP), au Medallion Signature Program (MSP) de la New York Stock Exchange ou au Stock Exchanges Medallion Program (SEMP), garantit la livraison au dépositaire, à son adresse indiquée ci-dessus, du ou des certificats attestant les actions déposées par les présentes, en bonne et due forme aux fins de leur transfert, accompagnés d'une lettre d'envoi dûment remplie et signée (ou d'une photocopie de celle-ci signée à la main) et de tous les autres documents requis, **au plus tard à 17 h (heure de Toronto) au plus tard le deuxième jour de bourse après l'heure limite.** Aux présentes, le terme « jour de bourse » s'entend d'un jour de négociations à la Bourse de Toronto.

Nom de l'établissement _____	Signature autorisée _____
Adresse de l'établissement _____	Nom _____
_____	(en caractères d'imprimerie)
_____	Fonction _____
_____	Date _____ 2020
Code postal ou code zip _____	
Indicatif régional et numéro de téléphone _____	

CASE A TYPE DE DÉPÔT	
Veuillez cocher une seule case. Si les deux cases sont cochées ou si aucune case n'est cochée, toutes les actions indiquées ci-dessus seront réputées avoir été déposées au prix de rachat. Les actions sont déposées par les présentes selon la procédure suivante :	
☐ Dépôt aux enchères (Veuillez remplir la case B)	☐ Dépôt au prix de rachat (Veuillez remplir la case C)

CASE B DÉPÔT AUX ENCHÈRES PRIX PAR ACTION (EN DOLLARS CANADIENS AUQUEL LES ACTIONS SONT DÉPOSÉES)	
Cette case DOIT être remplie si des actions font l'objet d'un dépôt aux enchères. Cochez la case voulue pour indiquer le prix de soumission. Cochez une seule case. Si plus d'une case est cochée ou si aucune case n'est cochée, toutes les actions indiquées ci-dessus seront réputées faire l'objet d'un dépôt au prix de rachat. Si des lots d'actions sont déposés à des prix différents, utilisez une lettre d'envoi distincte pour chaque prix spécifié. Voyez la directive 5 de la lettre d'envoi.	
☐ 650,00 \$ ☐ 665,00 \$ ☐ 680,00 \$ ☐ 695,00 \$ ☐ 710,00 \$ ☐ 725,00 \$ ☐ 740,00 \$ ☐ 655,00 \$ ☐ 670,00 \$ ☐ 685,00 \$ ☐ 700,00 \$ ☐ 715,00 \$ ☐ 730,00 \$ ☐ 745,00 \$ ☐ 660,00 \$ ☐ 675,00 \$ ☐ 690,00 \$ ☐ 705,00 \$ ☐ 720,00 \$ ☐ 735,00 \$ ☐ 750,00 \$	

CASE C

DÉPÔT AU PRIX DE RACHAT

Cette case DOIT être remplie si des actions font l'objet d'un dépôt au prix de rachat.

Le soussigné (cochez une seule case.) :

- ☐ dépose des actions dont il a la propriété véritable; ou
- ☐ est un courtier en valeurs mobilières, une banque commerciale, une société de fiducie ou un autre intermédiaire qui dépose des actions dont il est le propriétaire inscrit (liste ci-jointe) pour le compte des propriétaires véritables de ces actions

CASE D

LOTS IRRÉGULIERS

Cette case doit être remplie SEULEMENT si des actions sont déposées par ou pour des personnes qui sont propriétaires véritables de moins de 100 actions à l'heure limite.

Le soussigné (cochez une seule case.):

- ☐ sera à l'heure limite, propriétaire véritable d'un total de moins de 100 actions qui sont toutes déposées; ou
- ☐ est un courtier en valeurs mobilières, une banque commerciale, une société de fiducie ou un autre fondé de pouvoir :
 - i) qui dépose des actions dont il est le propriétaire inscrit pour le compte des propriétaires véritables de ces actions; et
 - ii) qui estime, sur la base des déclarations qui ont été faites par chacun de ces propriétaires véritables, que ce propriétaire véritable détiendra au total moins de 100 actions à l'heure limite et dépose la totalité de ces actions.